

## *SNCM / LA MERIDIONALE*

### *OFFRE ENTREPRISES 2013*

#### APPLICABLE AUX TRAVERSEES MARITIMES A DESTINATION DE LA CORSE ET DE LA SARDAIGNE

**Offre :** réductions applicables pour les passagers, les installations et le véhicule :

**40 % sur les traversées bleues et vertes**

**20 % sur les traversées blanches**

#### **Conditions d'application :**

- applicable aux salariés et à leurs ayants droit : conjoint et enfants
- sur les traversées assurées par les navires **SNCM** et **La Méridionale**
- pour les traversées bleues, vertes et blanches dans la limite des places disponibles pour l'Offre Entreprise. Non applicable sur les traversées rouges.
- Aller - retour obligatoire
- de 1 à 9 passagers voyageant ensemble
- applicable sur les véhicules de tourisme (accompagnés d'au moins 1 passager) dont la hauteur totale est inférieure à 2,50 mètres et jusqu'à 5,50 mètres de long (hors fourgon) et sur les motos.  
Les autres véhicules n'entrant pas dans ces catégories sont au tarif public.
- retour « ouvert » (sans date) non autorisé
- modification et annulation selon les conditions générales de vente

#### **PROCEDURE DE RESERVATION**

- **Réservation par téléphone : 32 60 " dites SNCM "**

Le salarié annonce le **code promo** composé de trois ou quatre lettres attribué au CE de son entreprise et effectue sa réservation auprès du télé-conseiller.

Après le paiement du montant total du voyage par la carte bancaire du salarié, son titre de transport lui est adressé à son domicile.

- **Réservation sur notre site internet [www.sncm.fr](http://www.sncm.fr)**

Le salarié sélectionne les traversées de son choix sur la page d'accueil.

Sur l'écran suivant il indique le **code promo** composé de trois ou quatre lettres précédées des lettres **CE** avant de poursuivre sa réservation.

Sur l'écran des tarifs, le meilleur tarif apparaît y compris l'Offre Entreprise.

**Il est à noter que les tarifs PRIMA CORSA sont toujours NON REMBOURSABLES, mais peuvent être MODIFIABLES. Il est recommandé de prendre connaissance des conditions de vente applicables à chaque tarif proposé selon la traversée.**

Le salarié devra présenter comme justificatif, lors des contrôles à l'embarquement, **l'attestation** fournie par le CE de son entreprise, **préalablement complétée et faisant apparaître le cachet du CE**. Le justificatif peut être la carte professionnelle du salarié, qui sera présentée directement au moment de l'embarquement

- Réservation auprès du réseau d'agences SNCM et ALISO Voyages en annonçant le code promo.

**VENTES AGENCES DE VOYAGES ET ENTREPRISES**

12, rue de Godot de Mauroy 75009 PARIS - Tel. 01.49.24.24.10 - Fax. 01.49.24.24.09 - Email : [commercial@sncm.fr](mailto:commercial@sncm.fr)

**SOCIETE NATIONALE MARITIME CORSE MEDITERRANEE**

61, Bd des Dames - BP 61963 - 13226 Marseille Cedex 02

Téléphone +33 (0)4 91 56 32 00 - Télécopie +33 (0)4 91 56 36 36 - [www.sncm.fr](http://www.sncm.fr)

SA à directoire et conseil de surveillance au capital de 35.037.015 Euros - RC Marseille B 775 558 463 - N° TVA FR 33 775 558 463